



saveur
plaisir
équilibre

POLITIQUE ALIMENTAIRE



Ville de
rimouski





La Ville de Rimouski a toujours été grandement préoccupée par la santé de ses citoyens et citoyennes. Depuis 2007, de nombreuses actions ont été entreprises, de concert avec le réseau de la santé et des services sociaux, dans le but de développer, choisir et maintenir de saines habitudes de vie. D'abord axées sur l'importance de l'activité physique, ces actions se sont rapidement élargies à la nécessité d'une alimentation saine et équilibrée dans l'ensemble de nos milieux de vie. Le *Plan stratégique de développement durable de la Ville de Rimouski 2012-2020* met notamment en lumière notre engagement significatif à l'amélioration des saines habitudes de vie des citoyens, surtout pour nos jeunes. L'adoption de la Politique alimentaire de la Ville de Rimouski en réaffirme l'importance et consolide ce désir que nous avons de bonifier la qualité de vie de nos familles.

Cette politique alimentaire revêt une importance particulière puisqu'elle permet une meilleure alimentation dans les lieux fréquentés par nos jeunes Rimouskois et Rimouskoises. Grâce à plusieurs partenariats déjà en place entre les différents organismes et groupes concertés qui unissent leurs efforts, nous sommes confiants et surtout convaincus qu'il est possible d'arriver à sensibiliser et à conscientiser la communauté à la nécessité de ce changement majeur qui profitera à chacun et chacune. Ensemble, nous poursuivons le même objectif, soit celui d'offrir des alternatives santé à tous.



Je tiens à remercier ceux et celles qui se sont investis dans l'élaboration de cette politique et qui, comme nous, confirment leur préoccupation pour le mieux-être de la communauté rimouskoise. Prendre en main notre santé, celle de notre famille et de nos enfants avec des aliments sains et équilibrés, est un pas important dans la bonne direction. Comme une meilleure alimentation est habituellement garante d'une meilleure vitalité, nous souhaitons vivement voir nos jeunes et leurs familles s'épanouir dans le plaisir de découvrir de nouveaux aliments.

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'M. Parent'.

Marc Parent, maire



Saine alimentation :

Correspond à une offre alimentaire composée d'une diversité d'aliments de bonne valeur nutritive. Les aliments sains sont offerts plus souvent et en plus grande quantité. La saine alimentation suppose aussi que les aliments disponibles répondent aux préférences culturelles et aux goûts. De plus, le plaisir de manger et l'acte social du partage du repas sont pris en considération. Enfin, la saine alimentation suppose de considérer l'hygiène, la salubrité et les allergies, en plus du développement alimentaire durable.

Environnement favorable :

Mise en place de conditions sociales, économiques, physiques et culturelles favorables à une alimentation équilibrée, répondant à la fois aux besoins physiologiques et aux besoins sociaux des populations. Ces éléments sont reliés entre eux et s'influencent.

La question des saines habitudes de vie a fait son chemin au Québec grâce au travail réalisé par plusieurs instances publiques et privées. En 2007, la Ville de Rimouski s'est associée au réseau de la santé et des services sociaux pour financer un portrait portant sur la condition physique des jeunes de 5 à 12 ans. L'année suivante, les partenaires impliqués dans la démarche de concertation COSMOSS Rimouski-Neigette, ont signé avec Québec en Forme une entente de financement pour la réalisation de la planification triennale et des plans d'action en lien avec le travail de concertation multisectorielle. Après avoir concentré ses énergies vers l'activité physique au cours des trois premières années, le regroupement s'est préoccupé d'intégrer le volet alimentation à ses plans d'action. Un portrait des habitudes alimentaires des jeunes de la MRC de Rimouski-Neigette a donc été réalisé et a permis de dégager des pistes d'action en ce qui concerne la saine alimentation chez les jeunes.

En mai 2010, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté par résolution une déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie, affirmant ainsi sa ferme volonté d'améliorer la qualité de vie de ses citoyennes et citoyens en créant des environnements qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie.

À la fin de l'année 2011, dans un souci du bien-être de ses citoyennes et de ses citoyens, la Ville a adopté une résolution interdisant la vente de boissons énergisantes dans les établissements municipaux en souhaitant stimuler l'intensification des actions visant à offrir à la population des aliments à haute valeur nutritive dans lesdits établissements et lors d'événements organisés par la Ville.

Les saines habitudes de vie occupent également une place importante dans le *Plan stratégique de développement durable de la Ville de Rimouski 2012-2020*. Plusieurs avancées ont été réalisées à Rimouski au fil des ans en matière de saines habitudes de vie.

Pour continuer à agir en ce sens, il est important d'examiner les environnements favorables à une saine alimentation afin qu'ils offrent les conditions gagnantes pour un développement global et harmonieux des citoyennes et citoyens. La Ville de Rimouski, par la diffusion de sa politique alimentaire et des actions qui en découlent, souhaite que les acteurs du milieu participent au développement de la communauté en offrant des alternatives alimentaires plus saines. Cet outil est le résultat d'un engagement concret formulé dans le *Plan d'action 2016 de la Ville de Rimouski*.



Objectif de la politique



Par l'adoption de cette politique, la Ville de Rimouski souhaite contribuer au développement d'environnements favorables à une saine alimentation lors d'événements publics, de fêtes populaires, ainsi qu'à l'intérieur des services alimentaires présents dans les infrastructures sportives et les édifices municipaux, et ce, afin d'améliorer la qualité de l'alimentation offerte aux citoyennes et citoyens.



Principes directeurs



Les principes directeurs de la Politique alimentaire de la Ville de Rimouski sont les suivants :

- La promotion d'un environnement sain et accessible à tous;
- La mise en place d'actions cohérentes respectant les champs de responsabilités des acteurs concernés;
- Un leadership faisant figure de modèle au sein de la communauté;
- L'adoption de pratiques visant l'amélioration de l'environnement alimentaire;
- L'intégration des principes de développement durable à l'ensemble des activités relatives à l'alimentation.



Cette politique propose les 4 axes d'intervention suivants :

Environnement physique

- Une offre alimentaire variée;
- Des aliments à haute valeur nutritive;
- Des installations accessibles et conviviales;
- Des conceptions d'aménagement cohérentes en regard de la présente politique.

Environnement économique

- Une saine alimentation de qualité accessible pour tous;
- Un approvisionnement alimentaire qui favorise l'achat local.

Environnement socio-culturel

Éducatif

- Des messages-clés en cohérence avec la vision de la saine alimentation;
- Un soutien professionnel aux acteurs concernés dans l'application de la politique.

Promotionnel

- Des communications qui stimulent des changements collectifs en faveur d'une saine alimentation.

Environnement politique

Partenariat

- Des partenaires engagés dans une démarche concertée de changement.

Leadership

- Une Ville convaincue qui joue activement son rôle de leader;
- Un cadre législatif cohérent et adapté.

Stratégies d'intervention



Afin de confirmer l'importance que la Ville de Rimouski accorde aux saines habitudes de vie de ses citoyens, le succès de la mise en œuvre de cette politique reposera sur ces stratégies d'intervention :

- Élaboration et réalisation d'un plan d'action triennal;
- Création d'environnements favorables à la saine alimentation;
- Création et renforcement de partenariats et de collaborations avec le milieu;
- Formation d'un comité de suivi pour encadrer l'application et la mise en œuvre de la Politique alimentaire.

Champs d'application



Les champs d'application de la Politique alimentaire de la Ville de Rimouski sont les suivants :

- Événements culturels, sportifs, communautaires et autres;
- Fêtes populaires;
- Infrastructures sportives municipales;
- Édifices municipaux.





Ville de Rimouski

- Voir à l'application de la politique;
- Assurer les suivis et l'accompagnement des acteurs concernés;
- Élaborer un plan d'action triennal en concertation avec les acteurs concernés;
- Réserver un budget annuel pour la réalisation du plan d'action;
- Dresser un bilan annuel des actions réalisées.

Promoteurs d'événements, organismes, clubs sportifs et concessionnaires de services alimentaires présents dans les infrastructures municipales

- Collaborer aux diverses étapes de déploiement du plan d'action, incluant la réalisation du portrait de la situation;
- Participer à la mise en place d'environnements favorables à la saine alimentation;
- Adhérer à une démarche de changement concertée et durable.

Entrée en vigueur



La Politique alimentaire de la Ville de Rimouski est entrée en vigueur le 17 octobre 2016 suite à son adoption par le conseil municipal.

Les acteurs concernés par la présente en recevront un exemplaire.

Les changements souhaités s'effectueront de façon graduelle en concertation avec les acteurs concernés, et ce, sur un horizon de quelques années.

Remerciements



Comité de travail

Annie Perron, Ville de Rimouski, coordonnatrice à la vie communautaire, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Christine Desjardins, Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, installation Rimouski, agente de promotion et de prévention en saines habitudes de vie/Nutritionniste.

Denis Blanchette, Ville de Rimouski, chef de division - Sports, infrastructures sportives et plein air, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Olivia Proulx Brisson, COSMOSS Rimouski-Neigette, agente de liaison.

Sophie Bérubé, Ville de Rimouski, coordonnatrice sports et plein air, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Comité de validation

Émilie St-Pierre, Ville de Rimouski, coordonnatrice à la vie communautaire et responsable des camps de jour, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Éric Boucher, Club de hockey l'Océanic.

Geneviève Renart, Association du basketball de Rimouski.

Sébastien Bolduc, Marathon de Rimouski.

Documents consultés



Politique alimentaire de la Ville de Gatineau. Pour des choix santé!, Ville de Gatineau (2012), 15 pages.

Politique alimentaire pour les infrastructures sportives, les événements et les fêtes populaires, Ville de Sherbrooke (2012), 15 pages.

Politique alimentaire pour faciliter les choix santé à Granby, Ville de Granby (2013), 8 pages.

Politique « Bonne bouffe » arrondissement Verdun, Ville de Montréal (2006), 2 pages.

Veille action pour de saines habitudes de vie. <http://www.veilleaction.org>

Vision de la saine alimentation, pour la création d'environnements alimentaires favorables à la santé, Gouvernement du Québec, Santé et services sociaux (2010), 6 pages.

Guide de référence pour le choix des orientations en matière de saine alimentation pour tous, Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2015), 17 pages.

Pour information:

Ville de Rimouski

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
186, avenue de la Cathédrale, C.P. 710

Rimouski (Québec) G5L 7C7

☎ 418 724-3157

www.ville-rimouski.qc.ca/publications



Ville de Rimouski | Loisirs, culture et vie communautaire



Ville de Rimouski | Vie municipale



Ville de Rimouski



Ville de
rimouski